



Initiative Citoyenne pour une Énergie Alternative

Société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiées à capital variable

Adresse de gestion : app11, 8 allée de Pomarède – 31670 Labège

- Téléphone : 09 52 00 02 06
- Email: contact@icea-enr.fr
- Site Web: <http://icea-enr.fr>

ACTE D'ENGAGEMENT

Ecole Damase Auba

Castanet-Tolosan

ENTRE

ICEA (***Initiative Citoyenne pour une Energie Alternative***),

Société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiées à capital variable, dont le siège est sis Le prologue -815 La pyrénéenne - 31670 Labège, représentée par Monsieur Jean-Paul GARDETTE, son Président, agissant au nom et pour le compte de ICEA, désignée dans tout ce qui suit par :

« ICEA »,

d'une part

ET

La société – nom, à compléter-, dont le siège est sis -adresse à compléter-, représentée par – Nom, prénom à compléter-, son président, agissant au nom et pour le compte de ladite Société, désignée dans tout ce qui suit par :

« Le Titulaire »,

d'autre part,

il a été convenu et arrêté ce qui suit.

Article 1- Objet du contrat.

Le présent contrat concerne l'installation d'une centrale de production décentralisée d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques montés sur la toiture de l' :

Ecole publique Damase Auba
72B, Avenue Salvador Allende
31320 Castanet-Tolosan

Article 2 – Montant. Nature des prix

Le montant du contrat est fixé à la somme de :

Montant hors TVA _____ €

Taux de la TVA _____ €

Montant TTC _____ €

Montant (TTC) arrêté en lettres :

Ce montant est forfaitaire ferme : il couvre l'ensemble des travaux, fournitures ou prestations de services définis dans les documents formant le présent contrat.

Le plan de paiement est le suivant

Acompte (à la signature du contrat) : à définir

Solde (à l'acceptation des travaux) : à définir

Le devis détaillé est joint au présent document.

Article 3 – Cahier des charges

Le marché qui régit les rapports contractuels entre ICEA et le Titulaire est constitué, suivant un ordre décroissant de priorité par les documents suivants :

- le présent acte d'engagement
- le Cahier des Clauses Administratives,
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ; N° de dossier 21053, daté du 06/09/2021 (et les documents appelés par ce CCTP)

Article 4 – Modalité de règlement

ICEA se libère des sommes dues en exécution du présent contrat par virement au compte ouvert au nom du titulaire sous la référence suivante :

Compte à créditer – Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal

Numéro : _____

Banque: _____

IBAN: _____

Le délai maximum de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture.

Article 5- Engagement du titulaire

Le titulaire s'engage à exécuter l'ensemble des prestations définies au contrat pour le prix défini à l'article 2.

La date butée pour la fin de réalisation des travaux et la mise en service de l'installation est le 2 Septembre 2022.

Article 6 – Acceptation des travaux

L'acceptation finale des travaux est soumise à

- La livraison par le titulaire de l'ensemble des documents tels que prévus au CCTP
- la disponibilité du PV de réception attestant de la conformité de l'installation et la levée de toutes les réserves.

Article 7 - Retenue de garantie

Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée à chaque paiement. Une caution bancaire peut se substituer à cette retenue.

A _____, le _____

Pour le titulaire,

A _____, le _____

Pour ICEA,